

UNICEF France et Institut RSE Management
ont le plaisir de vous inviter à la prochaine Rencontre R3, le réseau d'échange des
responsables du reporting extra-financier et de la RSE, sur

L'intégration des droits de l'enfant dans le reporting extra-financier

Le 3 décembre 2014 de 8h30 à 10h dans les locaux de l'UNICEF France
3 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris
8h30 – 10h

Animation des échanges par Patrick d'Humières

- 1. 8h45 – Accueil : 25 ans après l'adoption de la Convention internationale sur les Droits de l'Enfant (CIDE), quel rôle et quelles responsabilités pour les entreprises par rapport aux enfants et aux adolescents ? – Sébastien Lyon, Directeur général de l'UNICEF France.**
- 2. Introduction : l'intégration des générations futures dans les modèles passe par l'attention prioritaire aux enfants ; l'utilisation de la charte dans le reporting extra-financier – Patrick d'Humières, Président de l'Institut RSE**
- 3. Principes directeurs sur les Droits de l'enfant et les Entreprises : les outils de l'UNICEF pour aider les entreprises à les intégrer dans leur démarche RSE – Rémi Vallet, Responsable de l'Engagement des entreprises à l'UNICEF France**
- 4. L'apport de la charte Unicef dans le corpus des droits humains – Françoise Guichard, Présidente d'EDH (Entreprises pour les droits de l'Homme)**
- 5. Témoignage opérationnel : Comment Vivendi prend en compte des droits de l'enfant dans sa RSE – Pascale Thumerelle, Directrice de la responsabilité sociétale d'entreprise (RSE)**
- 6. Débats avec les participants et conclusion de l'Unicef – les collaborations UNICEF/Entreprises.**

Il sera remis à tous les participants un kit de synthèse en français permettant d'utiliser la charte de l'UNICEF dans les concordances et l'inventaire des indicateurs RSE.

RSVP : mm@institutrse.com